

Caen, le 26 mai 2015

Madame, Monsieur le chef d'établissement,

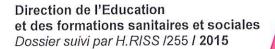
Je vous informe que le dispositif Cart'@too sera désormais entièrement dématérialisé. Pour bénéficier de l'@too livres scolaires, les lycéens devront créer leur compte et faire la demande de leur @too livres scolaires sur http://cartatoo.region-basse-normandie.fr à partir du 1^{er} juillet 2015.

L'aide de la Région est conditionnée à cette démarche. La carte à puce qui avait été utilisée les années précédentes et pour l'année scolaire 2014-2015 est désormais obsolète.

Les transactions se feront en effet grâce à l'appli Cart'@too que les lycéens (et / ou leurs parents) auront téléchargé sur leur smartphone. Les transactions pourront également s'effectuer une fois imprimé le QR-Code permettant d'accéder au compte en ligne du lycéen. Cette impression se fera sur une feuille A4 depuis le site Cart'@too et sera lue par les terminaux mis à disposition des partenaires livres. En dernier recours, le bénéficiaire de la Cart'@too pourra encore faire la demande d'une carte plastique qui lui sera envoyée à son domicile.

Vous trouverez avec ce courrier les flyers qui vous permettront de communiquer ces informations à vos élèves. Vous pourrez, selon l'organisation qui vous conviendra le mieux, les remettre dans les dossiers d'inscription ou les distribuer à vos élèves. Si vous êtes en relation avec des collèges de votre secteur et que cela vous semble opportun, vous pouvez également mettre ces flyers à disposition des collégiens de 3^e.

Un envoi sous format pdf. du même document sera réalisé parallèlement par voie électronique. Si vous aviez besoin de davantage de flyers, faites-en nous la demande à defss1@crbn.fr.



Vous êtes depuis des années aux côtés de la Région pour confirmer les filières et statuts des lycéens rattachés à votre établissement et permettre la délivrance de l'@too livres scolaires qui leur correspond. Les principales évolutions dans ce processus ont été présentées à vos équipes lors de la rencontre du 21 mai dernier à la Région. Elles devraient occasionner un gain de temps.

Parallèlement, depuis le compte Cart'@too de votre établissement, vos équipes pourront avoir accès aux listes des élèves ayant déjà créé leur compte Cart'@too et demandé leur @too livres scolaires.

Des didacticiels seront en ligne très prochainement afin de vous guider dans ces évolutions.

Le service de politique éducative reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (defss1@crbn.fr).

Je vous remercie par avance de votre implication dans l'accompagnement de ces changements et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le chef d'établissement, l'expression de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION ET DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Laurent MACREL